



Conseil économique et social

Distr. générale
18 avril 2000
Français
Original: anglais

Session de fond de 2000

New York, 5 juillet-1er août 2000

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, 1999-2000

Résumé

La croissance économique de la région s'est accélérée en 1999, notamment au second semestre. Selon des estimations provisoires, le produit intérieur brut (PIB) réel combiné des pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), à l'exclusion de l'Iraq, a augmenté de 3,12 % en 1999. Ce taux de croissance a été supérieur au taux de 2,31 % enregistré en 1998 mais inférieur à celui de 3,39 % atteint par les pays de la région en 1997.

Les taux de progression du PIB réel ont différencié considérablement entre les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et les pays à économie diversifiée, et entre les pays de chaque groupe. Selon les estimations, le taux de croissance du PIB réel combiné des pays membres du CCG** en tant que groupe a été en 1999 de 2,63 %, tandis que celui des pays membres de la CESAO à économie diversifiée***, à l'exclusion de l'Iraq, a été de 4,1 %.

Le facteur qui a relancé la croissance économique en 1999 et qui a grandement amélioré les perspectives pour 2000 de la majorité des pays membres de la CESAO a été la forte poussée des cours et des recettes du pétrole, qui a commencé au mois de mars et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. Cela a été particulièrement vrai pour les pays membres du CCG, pour lesquels le pétrole représente plus de 35 % du PIB, 75 % des recettes publiques et 85 % des revenus d'exportations.

* E/2000/100.

** Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

*** Bande de Gaza, Cisjordanie, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, République arabe syrienne et Yémen.

Parallèlement à l'augmentation des cours et des recettes du pétrole, les facteurs qui ont le plus contribué à la croissance économique des pays membres du CCG en 1999 ont été les réductions de la production pétrolière, les politiques budgétaires et monétaires, ainsi que la diversification et la réforme de l'économie. Tous les pays membres du CCG ont largement bénéficié de la hausse des cours et des recettes du pétrole. Alors que certains d'entre eux n'ont guère tardé à augmenter les dépenses publiques dès le premier signal d'augmentation des cours et des recettes du pétrole, d'autres se sont montrés plus prudents et n'ont augmenté les dépenses publiques que vers la fin de l'année. Étant donné que la plupart des monnaies des pays membres du CCG sont indexées sur le dollar des États-Unis, ces pays ont en général adopté des politiques monétaires strictes et prudentes, au vu des niveaux élevés des taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique. Dans le groupe des pays membres du CCG, ce sont ceux qui avaient une économie diversifiée et avaient déjà lancé des réformes économiques et structurelles importantes qui ont enregistré en 1999 le taux de croissance économique le plus élevé.

En ce qui concerne les pays membres de la CESA0 à économie diversifiée, à l'exclusion de l'Iraq, les estimations indiquent que le PIB réel combiné a progressé de 4,1 % en 1999, taux légèrement inférieur à celui de 4,97 % enregistré en 1998. Toutefois, les taux de croissance du PIB réel pour 1999 ont différé considérablement selon les pays membres de ce groupe. On estime que la bande de Gaza, la Cisjordanie, l'Égypte, la Jordanie et le Yémen ont enregistré des taux de croissance du PIB de 2,0 % ou plus; toutefois, au Liban et en République arabe syrienne, les taux de croissance du PIB réel auraient été, selon les estimations, égaux ou inférieurs à 1 %.

L'évolution du marché international du pétrole a eu des incidences économiques considérables pour la région. Dix des 13 pays membres de la CESA0 sont des pays exportateurs de pétrole. En 1999, les cours et les recettes du pétrole ont enregistré une forte poussée par rapport à leurs niveaux médiocres de 1998. Le cours du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est situé en moyenne annuelle, selon les estimations, à 17,47 dollars le baril en 1999, soit environ 5 dollars de plus que la moyenne de l'année précédente, ce qui représente une progression de plus de 40 %. On estime que les recettes pétrolières de la région se sont élevées en 1999 à 93,94 milliards de dollars, soit une progression de 35,8 % par rapport au niveau atteint en 1998 (69,15 milliards de dollars). L'augmentation des recettes pétrolières en 1999 a considérablement renforcé les positions commerciales et financières de nombreux pays membres de la CESA0, en particulier des pays membres du CCG.

En 1999, la situation sur le marché du travail est restée généralement peu favorable pour les demandeurs d'emploi dans la plupart des pays à économie diversifiée.

Le niveau élevé des taux de chômage chez les jeunes pose un sérieux problème dans de nombreux pays membres de la CESA0. Le taux de chômage chez les jeunes est environ trois fois plus élevé que le taux de chômage dans l'ensemble de la population active. Le problème est particulièrement grave pour les jeunes femmes, vu que la part des demandeuses d'un premier emploi dans le nombre total de chômeuses est sensiblement plus élevée que la part correspondante chez les hommes, preuve des difficultés extrêmes auxquelles se heurtent les jeunes femmes qui cherchent un emploi après leurs études. Dans les pays de la région de la CESA0 exportateurs de

main-d'oeuvre, le pourcentage de femmes dans la population active adulte se situe entre 20 et 30 %, et ce pourcentage est encore plus faible dans les pays membres du CCG, où il varie entre 10 et 20 %.

Les pays membres du CCG mènent ouvertement depuis de nombreuses années une politique d'augmentation de la main-d'oeuvre nationale, et ils l'ont intensifiée en 1998, année qui a vu une détérioration brutale des conditions financières et économiques et une augmentation rapide du nombre d'autochtones cherchant un emploi. Les gouvernements de ces pays ont poursuivi en 1999, malgré l'amélioration des conditions économiques et financières, leurs efforts visant à remplacer les travailleurs immigrés par des autochtones en quête d'emploi.

Selon des estimations préliminaires, dans la plupart des pays membres de la CESAO, les taux d'inflation ont été en 1999 de 2,3 %, voire inférieurs. Tant les pays membres du CCG que les pays membres de la CESAO à économie diversifiée ont été en mesure de maîtriser l'inflation.

En 1999, les déficits budgétaires exprimés en pourcentage du PIB ont baissé dans la plupart des pays de la région d'environ 3 % ou moins. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans les pays membres du CCG qui avaient établi leurs budgets respectifs pour 1999 en tablant sur un prix moyen du baril de pétrole d'environ 11 dollars.

Les marchés boursiers de la région de la CESAO ont enregistré en 1999 des résultats contrastés : certains ont bénéficié de la hausse des cours du pétrole et d'un regain de confiance des investisseurs tandis que d'autres ont été freinés par la faiblesse de la croissance économique, les niveaux relativement élevés des taux d'intérêt et des retards pris sur la voie des réformes et de la privatisation. Dans l'ensemble, la capitalisation boursière des marchés de valeurs mobilières dans la région de la CESAO a progressé de 8 %, passant d'environ 128 milliards de dollars en 1998 à 138 milliards de dollars en 1999.

Le secteur des opérations avec l'extérieur a connu en 1999 des résultats considérablement supérieurs à ceux de 1998, en raison essentiellement de la brusque flambée des cours du pétrole. Bien que les exportations de pétrole des pays membres du CCG aient diminué en volume, leur valeur totale a fortement augmenté, en raison de la hausse de 41 % des cours pétroliers. Étant donné la part prédominante du pétrole dans le secteur des opérations avec l'extérieur, les exportations totales des pays membres du CCG ont progressé de façon marquante en 1999. Dans tous les pays de ce groupe, la balance des opérations courantes a été sensiblement meilleure en 1999 qu'en 1998. Par ailleurs, la hausse des cours du pétrole a eu des incidences positives sur les comptes des opérations avec l'étranger dans les pays à économie diversifiée. Ces derniers ont bénéficié directement de la hausse des cours du pétrole (pour ceux d'entre eux qui sont exportateurs de pétrole – Égypte, République arabe syrienne et Yémen) et/ou indirectement, de l'augmentation de leurs exportations vers les pays du golfe, de l'augmentation des fonds rapatriés par des travailleurs et de l'aide financière accordée par des pays membres du CCG, étant donné que les flux correspondants généralement de pair avec les recettes pétrolières.

Les financements consacrés à la recherche-développement, établis en pourcentage du produit national brut, sont restés faibles : ils se sont situés à environ 0,2 %

dans de nombreux pays membres de la CESA0, et ont même été inférieurs à 0,05 % dans certains d'entre eux. L'avenir de la science et de la technique dans les pays membres de la CESA0 est fortement tributaire des diplômés issus des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des établissements de formation technique et professionnelle. Des études récentes sur la situation de ces établissements sont sources de préoccupations tout en permettant cependant quelques espoirs.

Dans la région de la CESA0, des organisations non gouvernementales nouvelles, notamment des ONG soucieuses d'égalité et d'équité entre les sexes apportent leur contribution au processus de démocratisation et jouent un rôle de catalyseurs et d'agents de changement dans le modèle de développement participatif.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Bilan économique global	1-37	5
II. Faits nouveaux survenus dans les secteurs budgétaire, financier et monétaire.	38-44	10
III. Évolution du secteur extérieur	45-50	11
IV. Science et technologie dans la région de la CESA0 : bilan.	51-66	13
V. Développement participatif tenant compte des sexospécificités.	67-81	14
Figure 1 Taux de croissance réelle du PIB dans la région de la CESA0, 1997-2000		17

I. Bilan économique global

1. En 1999, et notamment au second semestre, la croissance économique s'est intensifiée dans la région. Le taux de croissance obtenu en 1999 (3,12 %) était supérieur à celui de 1998 (2,31 %) mais inférieur à la hausse de 3,39 % du produit intérieur brut réel enregistrée dans la région en 1997 (voir tableau).

2. Le taux de croissance réelle du PIB varie considérablement selon que l'on considère les pays du CCG ou ceux à économie plus diversifiée, ou bien encore les divers États membres de chacun des deux groupes. D'après les estimations, le PIB réel combiné des pays du CCG a augmenté de 2,63 % en 1999, tandis que les pays à économie plus diversifiée (à l'exclusion de l'Iraq) ont obtenu un taux de croissance de 4,10 %.

3. Parmi les pays du CCG, ce sont, d'après les estimations, aux Émirats arabes unis, en Oman et à Bahreïn que la croissance a été la plus forte et au Koweït et au Qatar qu'elle a été la plus faible.

4. Aux Émirats arabes unis, d'après les statistiques officielles, le taux de croissance réelle des secteurs non pétroliers a été en 1998 de 4,7 %, ce qui a en partie compensé le recul du secteur pétrolier. La croissance s'explique par le fait que le Gouvernement a réussi à maintenir ses dépenses aux niveaux prévus, malgré la chute du cours du pétrole et des recettes du secteur pétrolier. Il y est parvenu grâce aux revenus provenant de ses investissements à l'étranger, que l'on estime à plus de 120 milliards de dollars. En 1999, les Émirats arabes unis ont réduit leur production pétrolière de près de 9 % par rapport à 1998. D'après les estimations préliminaires, le taux de croissance réelle de cet État atteindrait 6 % en 1999.

5. Selon les prévisions, le taux de croissance réelle du PIB de l'Oman est de 3,7 % en 1999, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 1998, estimé à 2,9 %. Ne faisant pas partie de l'OPEP, l'Oman n'a que très peu réduit sa production pétrolière en 1999. Il a également bénéficié des réformes économiques et structurelles mises en oeuvre au cours des années précédentes. L'agriculture et le secteur des services ont en outre enregistré de bons résultats en 1999.

6. À Bahreïn, le PIB réel a augmenté de 4,8 % en 1998 d'après les estimations provisoires du Gouvernement, et le PIB aurait progressé de 4,5 % en 1999. Bahreïn, qui ne fait pas non plus partie de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, n'a pas

réduit sa production pétrolière en 1999. Les dépenses publiques consacrées aux projets planifiés ont été maintenues, et ont même augmenté dans le courant de l'année à mesure que le Gouvernement s'est employé à favoriser la croissance économique et la création d'emplois destinés aux nationaux. Le tourisme et le secteur bancaire ont obtenu des résultats satisfaisants, en particulier au second semestre de l'année 1999.

7. Les estimations font apparaître que le taux de croissance réelle du PIB de l'Arabie saoudite n'a été que de 0,5 % en 1998 mais a atteint 1,8 % en 1999. Cette progression s'explique en grande partie par la forte augmentation des dépenses publiques et des investissements du secteur privé, qui a suivi la hausse marquée des prix du pétrole et des recettes pétrolières. En 1999, les secteurs non pétroliers, qui bénéficient directement et indirectement de la hausse des recettes pétrolières, ont affiché des taux de croissance relativement élevés. On estime que les secteurs du bâtiment, de l'immobilier, de la banque, du commerce et des services ont tous enregistré des taux de croissance de plus de 5 %. D'après les prévisions, la croissance réelle du secteur non pétrolier, qui représente maintenant 64 % du PIB, aurait plus que compensé la baisse de 4,7 % de la production pétrolière et les réductions des investissements effectués dans le secteur énergétique. En outre, au second semestre 1999, le Gouvernement saoudien a annoncé un ensemble de mesures juridiques visant à attirer les investisseurs étrangers. La nouvelle législation permet à ces derniers d'être propriétaires de biens situés sur le territoire national. Elle modifie également le système de parrainage local des étrangers contribuant à des entreprises établies en Arabie saoudite. Les étrangers, y compris les travailleurs expatriés, auront le droit d'investir sur le marché boursier national dans le cadre de 12 fonds communs de placement. En outre, le Gouvernement étudie une nouvelle loi concernant les investissements, qui vise à réduire les obstacles auxquels se heurtent les investisseurs étrangers et à améliorer les relations entre employeurs et employés et qui pourrait permettre aux investisseurs étrangers d'acquérir jusqu'à 75 % des parts de coentreprises fondées en Arabie saoudite.

8. D'après les estimations, le PIB réel du Qatar a augmenté de 1,3 % en 1999, après avoir enregistré l'année précédente une croissance de 2,5 %. La production pétrolière de 1999 a été réduite de 5,97 % par rapport à 1998. Le Gouvernement a maintenu en 1999 sa politique d'austérité budgétaire, ce qui a eu pour

effet de freiner la croissance des secteurs non pétroliers. Par ailleurs, l'exode de la main d'oeuvre a continué à affaiblir l'ensemble de l'économie, et notamment les secteurs de l'immobilier, du commerce et des services.

9. D'après les estimations provisoires, le Koweït a connu une croissance négative (-1,8 %) en 1998 et une croissance positive, quoique faible (0,5 %), en 1999. La production pétrolière a été réduite de 12,02 % en 1999 et les dépenses publiques n'ont que faiblement augmenté après la remontée rapide des recettes pétrolières, qui étaient tombées en 1998 à un très bas niveau. Au premier semestre 1999, le départ d'expatriés a fait diminuer la population active du Koweït à un taux annualisé de 0,6 %, ce qui a également nui à la santé économique du pays.

10. Le PIB réel combiné des pays membres de la CESAO dont l'économie est plus diversifiée (à l'exclusion de l'Iraq) a, selon les estimations, augmenté de 4,1 % en 1999, soit légèrement moins qu'en 1998 (où le taux de croissance était de 4,97 %). Mais d'importantes différences existent entre certains des six membres de ce groupe : en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en Égypte, en Jordanie et au Yémen, le taux de croissance réelle du PIB est estimé à 2 % ou plus tandis qu'il ne dépasse pas 1 % au Liban et dans la République arabe syrienne.

11. En Égypte, les estimations font apparaître que le PIB réel a augmenté de 6 % en 1999. Il s'agit là de la croissance la plus forte, non seulement parmi les pays à économie plus diversifiée mais également dans l'ensemble de la région. En outre, en 1999, le taux de croissance du PIB de l'Égypte a été supérieur aux taux de 5,3 % et de 5 % obtenus respectivement en 1997 et 1998. L'économie égyptienne continue à bien se porter, principalement grâce au programme de réforme économique et d'ajustement structurel mis en oeuvre avec beaucoup de succès depuis 1991, sous les auspices du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. L'une des caractéristiques de la réforme économique de l'Égypte est d'avoir réussi à atteindre ses objectifs économiques sans entraîner d'effets négatifs notables sur le plan social, le processus de croissance s'étant accompagné de la mise en place de filets de protection sociale qui ont aidé les groupes vulnérables. Le programme de privatisation de l'Égypte est souvent considéré comme l'un des meilleurs au monde. En 1993, 182 des 303 entreprises du secteur public (60 %) réalisaient des bénéfices; cette proportion a ensuite

atteint 89 %, 145 des 163 entreprises publiques restantes étant actuellement rentables. L'Égypte a en outre réussi à attirer d'importants investisseurs étrangers, dont notamment Alcoa, Nestlé, Daewoo et Alcatel, pour ne citer que quelques exemples. Le montant cumulé des investissements étrangers directs est passé de 2,3 milliards de dollars en 1980 à 11 milliards en 1990 et a atteint 16,7 milliards de dollars en 1998, après avoir augmenté de 1,1 milliard par rapport à 1997. Les flux d'investissement étranger direct auraient doublé en 1999 pour atteindre 2 milliards de dollars. Grâce aux gains de productivité, à la hausse importante des flux d'investissement étranger direct, à l'essor du tourisme et au regain de vitalité du secteur privé, le taux de croissance réelle du PIB est, en Égypte, presque trois fois plus élevé que le taux d'accroissement annuel de la population, qui est de l'ordre de 2,1 %. Néanmoins, la croissance du PIB aurait été encore plus forte si le secteur bancaire égyptien était mieux organisé. Les banques sont nombreuses, mais en raison de la fragmentation du secteur, les services offerts laissent à désirer. Il est nécessaire que les banques égyptiennes procèdent à des fusions et acquisitions afin de contribuer davantage à la croissance économique de l'Égypte et d'améliorer leur compétitivité dans le contexte de la mondialisation économique croissante.

12. Le PIB réel du Yémen et celui de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ont progressé plus rapidement en 1999 qu'en 1998. Au Yémen, le taux de croissance réelle du PIB est passé de 3,2 % à 4,2 %, en grande partie grâce aux bons résultats du secteur pétrolier yéménite, qui a vu sa production augmenter de 5 % et ses prix s'envoler. La hausse des recettes provenant du pétrole a permis d'accroître les dépenses publiques, ce qui a contribué à renforcer la croissance dans les secteurs non pétroliers. Plusieurs attentats perpétrés contre des touristes ont eu des répercussions négatives sur le tourisme et sur les flux d'investissements étrangers directs et ont ainsi freiné la croissance en 1999. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, on estime que le PIB réel a progressé de 4,10 % en 1998 et de 4,60 % en 1999. En 1999, les services de l'aéroport international de la bande de Gaza et les grands travaux d'aménagement effectués dans le port de Gaza ont bénéficié à l'économie. Mais l'amélioration de la situation économique de la Cisjordanie et de la bande de Gaza s'explique avant tout par l'essor du tourisme et par les prêts accordés à des conditions libérales par la

Banque mondiale et plusieurs pays donateurs aux fins du développement.

13. D'après les estimations, le PIB réel de la Jordanie a augmenté de 1,70 % en 1998 et de 2,10 % en 1999. Les investissements privés se sont considérablement développés et la croissance s'est intensifiée dans le secteur des services, en particulier dans le tourisme. La baisse de la production agricole, causée par la sécheresse, a en partie neutralisé la croissance d'autres secteurs.

14. Au Liban, le taux de croissance réelle du PIB a chuté de 3,5 % en 1997 à 3 % en 1998 et est ensuite tombé à 0,8 % en 1999. La crise du secteur du bâtiment, principalement entretenue par des taux d'intérêt élevés, s'est poursuivie en 1999. Le secteur bancaire a connu un certain ralentissement par rapport à 1998, comme en témoigne la baisse des taux de croissance annuelle des dépôts, des prêts et des soldes de comptes. Le secteur du tourisme a continué d'afficher de bons résultats, le nombre de visiteurs augmentant d'environ 15 % par rapport à 1998. Les taux d'intérêt des bons du Trésor à deux ans sont tombés de 16 à 14 % pendant les 11 premiers mois de 1999. Mais le taux d'intérêt reste trop élevé et devrait être encore considérablement réduit si l'on souhaite alléger le poids du service de la dette et stimuler l'économie, et ce d'autant que le Gouvernement procède actuellement à des augmentations des impôts et à des compressions des dépenses publiques afin de réduire le déficit budgétaire par rapport au PIB et qu'il a des difficultés à assumer le service d'une dette qui a dépassé le seuil des 20 milliards de dollars à la fin de l'année 1999. Le Gouvernement libanais a déclaré qu'il s'efforcera d'atteindre, dans les cinq ans à venir, un taux de croissance annuelle du PIB de 3 à 5 %. Il lui faut, à cette fin, adopter des mesures visant à stimuler les investissements privés, libanais et étrangers; intensifier les réformes économiques et administratives et amorcer dans les plus brefs délais le processus de privatisation.

15. Le PIB réel de la République arabe syrienne a, d'après les pouvoirs publics, augmenté de 7,8 % en 1998 mais n'a progressé que de 0,5 % en 1999. Ce ralentissement marqué s'explique principalement par la baisse importante de la production agricole du pays, à la suite de précipitations inférieures de 60 % à la moyenne annuelle des années précédentes. L'agriculture est l'un des principaux piliers de l'économie syrienne.

16. En Iraq, on estime que la croissance économique s'est améliorée, principalement grâce à la hausse considérable des recettes pétrolières. Mais puisque les sanctions économiques imposées par l'ONU restreignent les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux de l'Iraq et empêchent également le Gouvernement de disposer librement des recettes pétrolières nationales, les conditions économiques restent très mauvaises.

17. La production pétrolière de la région était en moyenne de 17 740 000 barils par jour en 1999, contre 18 350 000 barils en 1998, soit une baisse d'environ 3,3 %. Les plus fortes baisses parmi les pays membres de la CESAO ont été enregistrées par le Koweït et les Émirats arabes unis dont les niveaux de production se situaient à environ 12,02 et 10,04 % respectivement au-dessous de ceux de 1998. D'autres par contre ont vu leur production augmenter, en premier lieu l'Iraq, avec en moyenne 2 530 000 barils par jour, contre 2 110 000 barils en 1998, soit une augmentation d'environ 20 %. On notera qu'ayant accepté les réductions convenues au sein de l'OPEP, l'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis se retrouvent actuellement avec des capacités de production inutilisées estimés à 3 millions de barils/jour, 650 000 barils/jour et 500 000 barils/jour respectivement.

18. La situation du marché de l'emploi est généralement demeurée défavorable aux demandeurs d'emploi dans la plupart des pays à économie plus diversifiée en 1999. La plupart des pays de la région ont des taux de croissance démographique assez élevés et des taux d'accroissement de l'offre sur le marché du travail qui le sont nettement plus. Le taux de participation des femmes à la main-d'œuvre, quoique en hausse, reste relativement faible dans les pays de la région, c'est-à-dire entre 21 et 30 % en Égypte, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et au Yémen. Pour les autres pays membres de la Commission, ce pourcentage est encore plus faible, se situant entre 11 et 20 %. La croissance économique est au mieux léthargique en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne; de ce fait, la situation sur les marchés du travail locaux s'est à peine améliorée, en dépit de certaines possibilités d'emploi qui se sont présentées à l'étranger au cours du second semestre de l'année.

19. Il semble toutefois qu'en Égypte, l'introduction des réformes économiques, l'exécution des projets de développement de très grande ampleur dans la péninsule du Sinaï et la Nouvelle Vallée, le fort accroisse-

ment des investissements étrangers directs et l'essor du secteur touristique ont largement contribué à abaisser le taux de chômage en 1999. Selon des chiffres officiels, ce taux a atteint un niveau record de 10,4 % en 1993, dû en partie au retour des travailleurs expatriés à la suite de la guerre du Golfe, mais avait par la suite baissé chaque année, passant de 9,8 % en 1994 à 9,6 % en 1995, à 9,2 % en 1996, à 8,8 % en 1997 et à 8,3 % en 1998 et on estime qu'il est tombé à 7,9 % en 1999. D'autres sources, comme l'Organisation internationale du Travail (OIT), estiment toutefois que les taux de chômage sont d'environ 50 % plus élevés que les chiffres officiels publiés par le Gouvernement. La plupart des analystes reconnaissent toutefois que le taux de chômage annuel de l'Égypte est en baisse, résultat remarquable pour un pays qui doit créer 450 000 emplois supplémentaires pour les nouveaux actifs chaque année.

20. La situation du marché du travail semble s'être améliorée au Yémen, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en 1999, par rapport à l'année précédente, grâce à une accélération de la croissance économique. Mais, compte tenu de leurs taux de croissance démographique relativement élevés (3,5 %) et de l'augmentation de l'offre de travail nettement plus élevée, la situation du marché du travail ne semble s'être que légèrement améliorée.

21. Dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, le marché du travail se présente différemment : les travailleurs étrangers constituent l'essentiel de l'ensemble de la main-d'oeuvre. Ils contribuent pour une large part à la croissance économique et au développement de tous ces pays depuis 30 ans. Toutefois, n'étant pas autorisés à acquérir de biens immobiliers ni à effectuer des investissements importants, ils n'ont d'autre choix que de transférer la majeure partie de leur salaire dans leur pays d'origine ou ailleurs.

22. Le remplacement des travailleurs étrangers par la main-d'oeuvre locale est depuis longtemps un objectif déclaré des pays membres du Conseil de coopération du Golfe, mais cette politique a été appliquée avec beaucoup de rigueur en 1998, année au cours de laquelle la situation financière et économique s'est brusquement détériorée et le nombre de ressortissants des pays membres du Conseil en quête d'emploi a continué à augmenter rapidement. En 1999, les gouvernements ont poursuivi leurs efforts en vue de remplacer les travailleurs étrangers par des nationaux à la recherche

d'un emploi, en dépit de l'amélioration des conditions économiques et financières.

23. Au Bahreïn, les travailleurs étrangers constituaient 62 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre en 1998, ce qui représente le pourcentage le plus faible parmi les pays membres du Conseil de coopération du Golfe mais un taux encore élevé par rapport à la plupart des autres pays du monde. En 1998 et en 1999, le Gouvernement a maintenu les dépenses publiques au plus haut niveau acceptable pour l'économie, afin d'offrir plus de possibilités d'emploi aux nationaux. La politique de « bahrénisation » s'est par ailleurs poursuivie.

24. Au Koweït, le Gouvernement a pris un décret limitant le nombre de travailleurs étrangers que les employeurs koweïtiens pouvaient recruter. Ce texte dispose que le pourcentage de Koweïtiens employés dans le secteur privé doit passer de 1,5 % actuellement à 5 % de la main-d'oeuvre du secteur privé. Il stipule également que des allocations sociales et des indemnités pour enfants à charge doivent être versées aux Koweïtiens travaillant dans le secteur privé, au même titre que celles dont bénéficient les nationaux dans le secteur public. Par ailleurs, les sociétés privées qui emploient un plus grand nombre de nationaux bénéficient en principe d'un traitement préférentiel dans les appels d'offres concernant des projets lancés par le Gouvernement. Au cours du premier semestre de 1999, les actifs au Koweït étaient au nombre de 1 250 000, soit une baisse de 0,6 % calculée sur une base annuelle. Cette réduction des effectifs de la main-d'oeuvre est intervenue en dépit d'une augmentation de 5,8 % du nombre de Koweïtiens pourvus d'un emploi, consécutive à une baisse de 1,9 % du nombre des travailleurs étrangers. Dans le secteur public, qui emploie plus de 90 % des Koweïtiens actifs, la main-d'oeuvre s'est accrue à un taux annualisé de 5,7 %, 5 543 actifs ayant été absorbés au cours du premier semestre de l'année. Cela indique que les pressions exercées sur le Gouvernement pour limiter le recrutement ne produisent pas les effets escomptés; en tout cas, l'accroissement a été rendu possible par la forte augmentation des recettes publiques.

25. À Oman, les effectifs de la main-d'oeuvre étrangère ont baissé de 2,3 %, passant de 493 847 en 1997 à 482 527 en 1998. Au cours de la même période, le nombre d'Omanais employés par le secteur public s'est accru de 2,6 %. La campagne d'« omanisation » s'est

poursuivie en 1999 et a été la plus efficace dans le secteur public et les secteurs bancaire et financier.

26. Au Qatar, la politique de remplacement des travailleurs étrangers par des nationaux s'est poursuivie. On estime à environ 75 000 le nombre d'étrangers qui ont quitté le pays au cours de la période 1998-1999.

27. L'Arabie saoudite compte plus de 6 millions de travailleurs étrangers, soit 70 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre du Royaume et 90 % de celle du secteur privé. Le septième Plan de développement de l'Arabie saoudite (2000-2005), annoncé en août 1999, prévoit, parmi ses objectifs prioritaires, le renforcement de la main-d'oeuvre saoudienne et l'offre de possibilités d'emploi aux nationaux. Le nouveau Conseil économique prévoit de créer des emplois à leur intention en encourageant les investissements étrangers et inférieurs et en remplaçant les travailleurs étrangers par des nationaux.

28. Quatre des pays membres du Conseil de coopération du Golfe, (Arabie saoudite, Bahreïn, Koweït et Oman) ont enregistré des taux d'inflation de 1 % ou moins au cours des trois dernières années. L'Arabie saoudite, Bahreïn et Oman ont même enregistré des taux d'inflation négatifs (déflation) en 1998. Toutefois, selon des estimations préliminaires, les taux d'inflation de 1999 étaient légèrement plus élevés dans quatre des six pays membres du Conseil. Au sein de ce groupe, on estime que les Émirats arabes unis ont enregistré le taux d'inflation le plus élevé, le Qatar étant le seul pays à avoir enregistré une baisse par rapport à l'année précédente.

29. Étant donné que les monnaies de tous les pays membres du Conseil sont rattachées au dollar des États-Unis (à l'exception du dinar koweïtien, dont le taux est fixé par rapport à un panier de monnaies dominé par le dollar), ils ont généralement pratiqué une politique d'austérité monétaire en 1999. Les taux d'intérêt ont été relevés, conformément à des mesures similaires prises par les autorités monétaires aux États-Unis. Toutefois, dans tous les pays du Groupe, à l'exception du Qatar, les dépenses publiques ont été nettement plus élevées en 1999 qu'en 1998. Un autre facteur à l'origine des pressions inflationnistes dans ces pays a été l'élimination partielle des subventions sur les biens et services fournis par le Gouvernement.

30. Bahreïn a enregistré un taux d'inflation de 0,2 % en 1997 et un taux de déflation de 0,4 % en 1998. Selon des estimations préliminaires, le taux d'inflation du

pays était de 0,5 % en 1999, le taux le plus faible de tous les membres de la CESAO. Les taux d'inflation du Koweït étaient de 0,7 % en 1997, de 0,2 % en 1998 et, selon des estimations préliminaires de 0,7 % en 1999. L'Oman a enregistré des taux de déflation de 0,5 % en 1997 et en 1998, mais les estimations préliminaires indiquent un taux d'inflation de 0,8 % en 1999.

31. Le taux d'inflation du Qatar était de 4,9 % en 1996 et en 1997, mais serait passé à 2,9 % en 1998 et à 1,5 % en 1999, selon des estimations. L'Arabie saoudite a enregistré des taux de déflation de 0,4 % en 1997 et de 0,2 % en 1998; des estimations préliminaires indiquant cependant un taux d'inflation de 1 % en 1999. Les taux d'inflation des Émirats arabes unis étaient de 2 % en 1997, de 1,6 % en 1998, atteignant 3 % en 1999 selon des estimations préliminaires.

32. D'après les estimations, parmi les pays de la région dotés d'économies plus diversifiées, ce sont le Liban et la République arabe syrienne qui ont eu les taux d'inflation les plus bas en 1999 (1 %). Cependant, le taux d'inflation du Liban était plus bas qu'en 1998, et celui de la République arabe syrienne plus élevé.

33. Le taux d'inflation du Liban a baissé, passant de 8,9 % en 1996 à 7,8 % en 1997 et à 5 % en 1998. Cette diminution lors de chacune de ces années s'est accompagnée d'une baisse du taux d'accroissement réel du PIB. La tendance s'est poursuivie en 1999 : une croissance économique faible, accompagnée d'une réduction des dépenses publiques et d'un durcissement de la politique monétaire, a eu des incidences négatives sur la demande de consommation globale et sur les investissements, entraînant une baisse du taux d'inflation.

34. En République arabe syrienne, le taux d'inflation a baissé, passant de 8,8 % en 1996 à 2,2 % en 1997, alors qu'un taux de déflation de 1,2 % était enregistré en 1998. Bien que l'activité économique soit demeurée faible en 1999, la grave sécheresse qui a sévi dans le pays a réduit considérablement la production de l'important secteur agricole, ce qui a entraîné une augmentation globale des prix de 1 %.

35. Le taux d'inflation de la Jordanie a été relativement faible, se chiffrant à 3 % en 1997 et 3,1 % en 1998, respectivement. On estime qu'il sera tombé à 1,9 % en 1999, en raison de conditions analogues à celles du Liban, notamment un faible taux d'accroissement du PIB, une réduction des dépenses publiques et un durcissement de la politique monétaire. Si le taux d'inflation de la Jordanie n'a pas baissé da-

vantage, c'est principalement en raison de l'augmentation des prix des produits agricoles provoquée par la sécheresse.

36. Le taux d'inflation de l'Égypte est tombé de 7,3 % en 1996 à 4,8 % en 1997 et à 4,1 % en 1998. La tendance s'est poursuivie en 1999, avec un taux d'inflation estimé à 2,3 %. L'application de politiques monétaire et budgétaire prudentes ont contribué à la baisse des taux d'inflation dans le pays.

37. Selon les estimations, la baisse la plus forte des taux d'inflation parmi les pays membres de la CESAO, en 1999, a été enregistrée au Yémen, où ce taux est tombé de 12,2 % en 1998 à 2 % en 1999, selon une estimation préliminaire. Un facteur déterminant a été le raffermissement du rial yéménite en 1999, du fait principalement de la forte augmentation des revenus pétroliers et d'un accroissement important de l'aide extérieure. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, l'inflation est tombée de 7,6 % en 1997 à 5,6 % et 4 % en 1998 et 1999, respectivement.

II. Faits nouveaux survenus dans les secteurs monétaire, budgétaire et financier

38. Au cours de la période de 1996-1999, l'introduction de nouvelles règles et réglementations dans le système financier et les modifications apportées à celles en vigueur ont permis de renforcer l'efficacité des politiques monétaires dans la plupart des pays membres de la CESAO. Dans divers pays membres (Égypte, Jordanie, Oman et Yémen), des progrès notables ont été réalisés dans la libéralisation de la structure des taux, dans un premier temps des taux de rémunération des dépôts, ainsi que dans la réduction du champ des taux préférentiels, notamment en ce qui concerne les entreprises du secteur public. D'autres pays membres de la Commission, comme le Liban et les Émirats arabes unis, ont élargi l'éventail des différents types de placement offerts aux épargnants, par le biais d'instruments financiers dont les taux sont déterminés par le marché.

39. L'amélioration des mécanismes de contrôle monétaire, en particulier dans le contexte de la libéralisation financière, exigeait l'abandon des restrictions quantitatives de crédit au profit de mécanismes de contrôle indirects. Dans la plupart des pays membres, l'instrument de réescompte tient davantage compte des

conditions du marché, et en ce qui concerne la gestion des liquidités, on a plus souvent recours à la vente et au rachat de titres de la banque centrale et de bons du Trésor. Les critères applicables aux réserves obligatoires ont également été harmonisés dans toutes les institutions du secteur financier.

40. Toutefois, la compression des liquidités enregistrée au cours de 1998 et du premier semestre de 1999, dans la plupart des pays membres a poussé à la hausse les taux d'intérêt, qui se sont stabilisés au cours du second semestre de 1999, avec l'augmentation des liquidités due à l'accroissement des recettes pétrolières des pays membres du Conseil de coopération du Golfe et à ses retombées positives sur les autres pays membres de la CESAO, alors que les mesures prises pour mobiliser l'épargne intérieure étaient poursuivies. Les banques centrales de divers pays membres de la Commission, tels que la Jordanie et l'Oman, ont encouragé les secteurs bancaires à offrir au public diverses possibilités de plans d'épargne compétitifs assortis d'incitations financières et de prix promotionnels. Dans d'autres pays membres de la CESAO, comme l'Arabie saoudite, l'Égypte et le Liban, le contrôle des opérations monétaires et des opérations sur le marché des capitaux par les banques centrales a été renforcé. On mentionnera à ce sujet les politiques en matière de crédit bancaire, en évaluation de la qualité des actifs et de celle de la gestion, le système d'évaluation du crédit, le respect des règles et réglementation des banques centrales et d'autres questions liées à la solvabilité, aux liquidités et à la performance générale.

41. Ces dernières années, de nouvelles tendances se sont dessinées dans les politiques budgétaires de la plupart des pays membres de la CESAO. Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, confrontés aux fluctuations de la principale source de leurs recettes budgétaires, à savoir le pétrole, ont dû revoir leurs priorités en matière de dépenses publiques pour freiner leur croissance et, partant, réduire le déficit budgétaire. Dans les pays membres à économie plus diversifiée, des efforts importants ont été faits pour établir des budgets déflationnistes dans lesquels les dépenses, devant augmenter à un taux inférieur à celui de l'inflation, diminuant ainsi les dépenses en termes réels. Soucieux de réduire la dépendance de leurs dépenses budgétaires à l'égard des revenus pétroliers, les pays membres du Conseil de coopération se sont efforcés de définir certains paramètres en vue d'une politique budgétaire stable à long terme, en introduisant no-

tamment des mesures visant à accroître les recettes non pétrolières et à réduire les dépenses. Les pays membres à économie plus diversifiée ont eu de plus en plus recours à des instruments de mobilisation des ressources intérieures, comme l'amélioration des systèmes de recouvrement des impôts, l'introduction de nouvelles taxes et l'augmentation des taux d'imposition en vigueur, tout en utilisant plus fréquemment des instruments financiers comme les titres et les bons du Trésor. Les deux groupes de pays membres ont cherché à réduire leur déficit budgétaire en augmentant les tarifs des services collectifs de distribution et les droits d'utilisation ou réduisant les subventions et les augmentations de salaires et traitements dans le secteur public.

42. Un certain nombre de pays membres du Conseil de coopération du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, l'Oman et le Qatar, ont prévu d'introduire, en 1999, des réformes législatives visant à attirer les investissements étrangers et, partant, à créer une nouvelle source de recettes à alléger les charges budgétaires. Dans ce contexte, il faut poursuivre l'effort de privatisation en tant qu'option stratégique visant à attirer les investissements étrangers et à établir une base économique solide, fondée sur le renforcement du rôle du secteur privé dans l'économie, pour diversifier les sources de recettes budgétaires.

43. Dans les pays membres de la Commission à économies plus diversifiée, les réformes budgétaires prévues ont pour objet de redresser les déséquilibres des finances publiques, d'appliquer le principe de la pénurie relative de ressources, d'éliminer le gaspillage des fonds publics et de progresser vers une situation économique dans laquelle les entreprises du secteur public deviendraient efficaces et par là même commercialement viables. Dans la plupart de ces pays, les plans de réforme budgétaire s'attachent en priorité à réduire les subventions indirectes, notamment en introduisant des régimes fiscaux efficaces, en rationalisant la fonction publique, en renforçant les capacités de gestion budgétaire et en améliorant la transparence des dépenses.

44. Bien que la plupart des gouvernements des pays membres de la CESAO se soient engagés à poursuivre la privatisation, ils sont restés pour la plupart attachés aux investissements publics qui ont augmenté de 20 à 25 % dans la catégorie des « services publics ». L'analyse détaillée de ces dépenses révèle que dans la plupart des cas, notamment dans celui des pays membres du Conseil de coopération du Golfe,

l'augmentation est due pour une large part à l'accroissement des dépenses de défense et d'autres postes de dépense non spécifiés, tandis que la part du montant total des investissements et des dépenses d'équipement consacrée à l'éducation et aux services de santé a diminué. Cette situation préoccupe tout particulièrement les gouvernements des pays membres du Conseil, compte tenu notamment de l'augmentation des prix du pétrole au cours du second semestre de 1999; les gouvernements avaient espéré financer les dépenses budgétaires prévues au titre de ces deux domaines mais avaient dû reporter à plus tard toute action en raison de la faiblesse des cours lors du premier semestre de 1999.

III. Évolution du secteur extérieur

45. Sur le plan extérieur, l'événement le plus marquant pour la région a été l'augmentation considérable des prix du pétrole au cours du second semestre de 1999, suite à la décision prise en mars 1999 par les pays membres de l'OPEP de diminuer leur production. Pour les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (dont quatre sont membres de l'OPEP), l'augmentation des prix du pétrole a largement compensé la réduction de la production. La tendance à la baisse des exportations de ces pays, enregistrée au cours des années précédentes, a commencé à s'inverser à partir du deuxième trimestre de 1999. À titre d'exemple, au Koweït, les exportations de pétrole ont augmenté de 24 % entre le premier et le deuxième trimestre de 1999, après avoir diminué de 37 % en 1998 par rapport à 1997. À Oman, elles ont augmenté de 41 % entre le premier et le deuxième trimestre de 1999, après avoir diminué de 31 % en 1998, par rapport à 1997. L'augmentation des prix du pétrole et la hausse des recettes pétrolières ont également eu des répercussions positives sur les comptes des opérations extérieures des pays à économie diversifiée, soit directement pour ceux d'entre eux qui sont exportateurs de pétrole (Égypte, République arabe syrienne et Yémen), soit indirectement par le biais de l'augmentation de leurs exportations dans les pays de la région, des envois de fonds des travailleurs immigrés et de l'aide financière consentie par les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, étant donné qu'il existe généralement un rapport de corrélation positive entre ces courants et les revenus pétroliers.

46. Pour leurs exportations, de nombreux pays à économie diversifiée de la région dépendent du marché des

pays membres du Conseil de coopération qui absorbe souvent plus 40 % de leur volume total (tel est le cas pour le Liban ou la Jordanie). Toutefois, les exportations pétrolières n'ayant pas regagné leur niveau antérieur au début de l'année, la part du volume total des exportations de la plupart des pays à économie diversifiée à destination des marchés intrarégionaux a diminué entre le premier semestre de 1998 et le premier semestre de 1999 – d'environ 4 % pour la Jordanie, 18 % pour le Liban, 20 % pour la République arabe syrienne et 40 % pour le Yémen. Seule l'Égypte a été en mesure d'augmenter légèrement la part de ses exportations intrarégionales d'environ 4 % au cours de la même période. Toutefois, avec la hausse des prix pétroliers, la situation s'est probablement améliorée au cours du second semestre de 1999.

47. Entre 1998 et 1999, les réserves internationales, à l'exception de l'or, ont augmenté dans la plupart des pays de la région – Arabie saoudite (20 %), Bahreïn (27 %), Émirats arabes unis (12 %), Jordanie (50 %), Koweït (22 %), Liban (19 %), Oman (50 %) et Yémen (37 %). Seule l'Égypte a enregistré une baisse de ses réserves internationales qui ont chuté de 17 % entre 1998 et 1999, mais sont restées néanmoins suffisantes pour assurer sans difficulté le financement de sept mois d'importations. La forte hausse des réserves en devises de la Jordanie, en dépit des médiocres résultats des opérations courantes est sans doute imputable aux dépôts effectués par divers pays arabes à l'appui de la Jordanie après le décès du roi Hussein en février 1999. À la fin de 1999, le taux de couverture des importations était élevé au Liban, en Jordanie et au Koweït et plus faible dans d'autres pays membres du Conseil de coopération du Golfe.

48. La dette extérieure des pays membres de la CESAO n'a pas sensiblement évolué en 1999. Dans les pays fortement endettés – principalement la Jordanie, le Qatar, la République arabe syrienne et le Yémen, –, le taux d'endettement a légèrement diminué en 1997, par rapport à 1996, sauf pour le Qatar, et a continué de diminuer en 1998, par rapport à 1997, sauf pour le Qatar et le Yémen. Le taux d'endettement du Qatar, qui représentait 79 % du PIB en 1996, a atteint 101 % en 1998 et le ratio du service de la dette s'est élevé à plus de 12 %, soit l'un des pourcentages les plus élevés de la région. Afin de mieux gérer sa dette extérieure, le Qatar s'est efforcé de diversifier ses sources de financement international en finançant les nouveaux projets par des prêts extérieurs et titres divers et non par les

recettes instables tirées du pétrole et du gaz, lesquelles servent à renforcer les réserves de l'État et à financer le remboursement de la dette extérieure. Les pays ayant un taux d'endettement relativement faible – principalement Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Liban et l'Oman – ont enregistré une légère augmentation de ce taux.

49. Les pays membres restent attachés à la mondialisation. La Jordanie a été acceptée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 1999, après avoir adopté une série de lois sur les droits de propriété intellectuelle concernant le commerce, ce qui porte à six le nombre total de pays membres de la CESAO, qui sont membres de l'OMC (les autres pays étant Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Koweït et le Qatar). L'Arabie saoudite, le Liban, l'Oman et le Yémen ont un statut d'observateur et poursuivent les négociations. L'adhésion de l'Arabie saoudite à l'OMC pose des problèmes particuliers car le pays refuse de réduire ses tarifs d'importation au minimum requis et d'ouvrir les secteurs clefs de son économie aux investissements étrangers.

50. Parallèlement à leur adhésion à l'OMC, les pays membres du Conseil de coopération du Golfe ont approuvé, en novembre 1999, la création d'une union douanière d'ici 2005, après près de 20 ans de débat. Cette unification des tarifs douaniers marquera un progrès important pour les pays membres du Conseil dans leurs négociations en vue de créer une zone de libre-échange avec l'Union européenne. Toutefois, la mise en oeuvre sera sans doute retardée, du fait de désaccords entre les pays membres du Conseil quant à l'ampleur et à la rapidité d'application des réductions tarifaires. En 1997, les pays arabes avaient également décidé de créer dans les 10 années suivantes, à partir du 1er janvier 1998, la grande Zone arabe de libre-échange. La mise en place a commencé mais progresse lentement. Certains pays membres de la CESAO sont également partie à l'Accord euroméditerranéen concernant la création d'une zone de libre-échange d'ici 2010 entre l'Union européenne et les pays riverains de la mer Méditerranée. Parmi les pays membres de la Commission, seules la Jordanie et l'Autorité palestinienne ont signé l'accord à ce jour, tandis que l'Égypte, le Liban et la République arabe syrienne sont encore en négociation.

IV. Science et technologie dans la région de la CESAO : bilan

51. Des documents directifs concertés et généraux, susceptibles de renforcer les capacités nationales dans le domaine de la science et de la technologie font encore souvent défaut dans les pays membres de la CESAO. Des articles de loi isolés, de multiples lois et textes réglementaires ont donné naissance à des politiques axées sur la science et la technologie souvent incomplètes, voire incohérentes. Ceci s'est traduit par une utilisation peu rationnelle de ressources déjà insuffisantes, une prépondérance de l'offre sur la demande et de la quantité sur la qualité, dans le cadre de la valorisation des ressources humaines. Les domaines prioritaires des politiques sont l'agriculture, les industries agroalimentaires, les services de santé et la défense.

52. Les centres et instituts d'enseignement supérieur recherche-développement sont les deux catégories d'établissements nationaux spécialisés dans la science et la technologie les plus développés dans les pays membres. Il faudrait s'employer davantage à créer des structures institutionnelles traditionnelles appuyées par des instituts d'établissement des normes, de contrôle de la qualité et d'étalonnage, des services de vulgarisation et de sensibilisation, ainsi que des mécanismes institutionnels et de réglementation qui permettent de mobiliser le capital-risque destiné à renforcer les capacités dans le domaine de la science et de la technologie.

53. Les instituts de recherche-développement des pays membres de la CESAO possèdent souvent des structures organisationnelles incomplètes et instables, sont mal gérés, doivent composer avec des contraintes financières importantes et, partant, contribuent peu aux questions de développement socioéconomique prioritaires.

54. Les dépenses de recherche-développement en pourcentage du produit national brut (PNB) se situent aux alentours de 0,2 % dans de nombreux pays membres et en deçà de 0,05 % dans certains d'entre eux. Les niveaux de dépenses les plus élevés enregistrés dans ce domaine dans certains pays membres ne représentent que 10 % de ceux de nombreux pays développés, en pourcentage du PNB.

55. La situation est identique en ce qui concerne les ressources humaines consacrées à la recherche-développement. Ainsi, les données dont on dispose sur

le nombre de chercheurs par million d'habitants allait de 30 en République arabe syrienne à 230 au Koweït en 1997, tandis que dans les pays développés, ce nombre est généralement de quelques milliers. La situation est encore moins encourageante lorsqu'il s'agit du personnel technique : en 1997, le nombre de techniciens par million d'habitants allait de 25 en République arabe syrienne à environ 70 au Koweït, alors qu'il dépassait le millier dans les pays développés.

56. Le taux de participation des femmes dans les instituts de recherche est élevé en Égypte, par comparaison à d'autres pays membres de la CESAO. Les nouveaux emplois générés par la création d'instituts d'établissement de normes, de contrôle de la qualité et autres instituts sont occupés par un nombre plus important de femmes que par le passé dans d'autres pays membres de la CESAO.

57. Le fruit de la science et de la technologie trouve son expression essentielle dans un nouveau savoir concernant les produits et les processus. Ce savoir est souvent consigné dans des brevets et plus souvent encore dans des publications spécialisées. Compte tenu des faiblesses susmentionnées, inhérentes aux activités de recherche-développement, il n'est guère surprenant que les résultats de ces activités dans les pays membres de la CESAO soient à la traîne derrière ceux d'autres pays et groupes régionaux. L'activité dans le domaine des brevets atteste en partie cet état de fait.

58. L'avenir des systèmes nationaux consacrés à la science et à la technologie dans les pays membres dépend grandement des diplômés des établissements d'enseignement supérieur et des instituts de formation technique et professionnelle. Des études récentes sur la situation de ces établissements donnent matière à préoccupation, certes, mais aussi des raisons d'espérer.

59. Au fil des ans, le nombre des nouveaux venus dans les systèmes nationaux d'éducation supérieure a constamment augmenté. Un certain nombre de pays membres, notamment l'Arabie saoudite et la République arabe syrienne, s'intéressent davantage à la formation d'un personnel moyennement qualifié dans le domaine de la science et de la technique.

60. Autre tendance encourageante : un nombre plus important de femmes sortent diplômées de l'université dans les pays membres de la CESAO qu'à aucun autre moment par le passé. Cette tendance est généralisée et s'étend à tous les pays membres, y compris les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

61. En règle générale, l'enseignement supérieur n'est pas suffisamment financé. Les domaines de la science et de la technologie, qui nécessitent un équipement spécialisé et du matériel coûteux, ainsi qu'une innovation constante en ce qui concerne l'enseignement universitaire et les moyens de recherche, sont les premiers à en pâtir. Les retombées sur le niveau de qualification des diplômés ont été considérables.

62. L'un des indicateurs les plus révélateurs de l'accès aux sources d'information modernes et de leur utilisation est le nombre de noms de domaine de premier niveau créés sur Internet par un pays donné. Les pays membres de la CESA0, dont la population représente 2,7 % de la population mondiale totale, semblent n'avoir créé que 0,05 % environ des noms de domaine enregistrés de par le monde. Il existe de grandes disparités entre les pays membres : la République arabe syrienne ne comptait qu'un seul nom de domaine en janvier 2000, tandis que les Émirats arabes unis en recensaient 19 700.

63. L'infrastructure des télécommunications dans les pays membres, essentielle aux connexions intérieures ainsi qu'à l'accès aux sources d'information extérieures à la région, demeure largement inadaptée du point de vue de la densité et de la qualité du réseau par comparaison à celle des pays développés, voire aux moyennes mondiales.

64. Le transfert, l'adaptation et la diffusion des techniques sont les tâches maîtresses des systèmes nationaux consacrés à la science et à la technologie. Dans les pays membres de la CESA0, la première de ces tâches est exécutée pour l'essentiel par l'administration publique et les entreprises du secteur public qui passent des contrats directement avec les fournisseurs étrangers, sans recourir, ou peu s'en faut, aux instituts de science et de technologie. Partant, les capacités scientifiques et les techniques sont peu mises à profit pour adapter et diffuser les acquis.

65. Les contrats conclus entre 1992 et 1999 par les pays membres avec des fournisseurs dans le domaine de la technologie, qu'il s'agisse d'équipement et de services ou de savoir-faire sous diverses formes, révèlent des schémas intéressants en ce qui concerne le transfert de technologie. Les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, notamment l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, sont ceux qui dépensent le plus pour les contrats de transfert de technologie. À eux deux, les pays susmentionnés ont finan-

cé 56 % du montant total des contrats conclus par tous les pays membres de la CESA0 au cours de la période considérée (147 milliards de dollars des États-Unis).

66. Les contrats portant sur la création d'une infrastructure, ceux notamment qui mettent l'accent sur les installations de télécommunication, et l'industrialisation ont fait l'objet de la majorité des dépenses au cours de la période considérée, soit environ 62 % de la valeur totale de tous les contrats conclus à cette période. Le montant total consacré à la création de l'infrastructure relative aux communications a dépassé 5,2 milliards de dollars des États-Unis.

V. Développement participatif tenant compte des sexospécificités

67. Il existe un lien direct entre l'intégration des sexospécificités et le développement durable. La reconnaissance du rôle dynamique, bien qu'assigné par la société, que les femmes et les hommes ont à jouer dans le processus de développement a permis de passer d'une approche fondée sur « la participation des femmes au développement » à une approche fondée sur « la parité entre les sexes et le développement », c'est-à-dire de l'intégration des femmes au processus de développement à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques, plans, programmes et projets des organisations internationales, régionales, nationales et non gouvernementales. À l'échelle mondiale comme dans la région de la CESA0, la marginalisation des femmes demeure une réalité et de nouvelles formes d'exclusion sociale, qui touchent particulièrement les femmes pauvres et vulnérables, apparaissent. La mondialisation et les ajustements structurels causent d'énormes problèmes et limitent les perspectives qui s'offrent aux femmes et aux hommes, sans parler de leurs effets négatifs sur les relations entre les sexes dans les pays membres de la CESA0.

68. L'autonomisation des femmes grâce à l'éducation et à l'emploi productif et la mise en place de services de planification familiale dans le cadre des soins de santé en matière de reproduction constituent des objectifs clefs si l'on veut garantir le développement durable. Le rôle des femmes est essentiel en ce sens qu'elles déterminent, du fait de leur fonction procréatrice, la structure démographique d'un pays et contribuent à maintenir l'équilibre entre population et développement durable. Les femmes sont des éléments es-

sentiels du processus du développement participatif en raison de leur participation directe à la valorisation des ressources humaines.

69. Le nombre d'habitants dans la région de la CESAO est passé de 141 millions en 1995 à environ 167 millions en 2000 et devrait s'élever à 231 millions en 2015. Pendant plus de 20 ans, la population a augmenté à un rythme annuel de 2,9 %. Le taux annuel moyen d'accroissement démographique devrait tomber de 2,9 % à 2,2 % d'ici à 2015. Le taux global de fécondité dans la région, qui s'élevait à 4,1 % en 2000, devrait chuter à 3,3 % en 2015. Au niveau régional, l'espérance de vie à la naissance, qui était de 71,1 ans en 2000, devrait passer à 73,4 ans en 2015. Le taux de fécondité élevé, conjugué à la faible mortalité, a entraîné un déséquilibre dans la pyramide des âges et a créé un phénomène de dynamique démographique. Ce phénomène a deux répercussions : premièrement, la proportion élevée de jeunes dans la population fait que le nombre de naissances en chiffres absolus demeurera élevé même si le taux global de fécondité diminue; deuxièmement, l'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler mettra à l'épreuve la capacité d'absorption du marché du travail. Il importe donc de parvenir rapidement à une stabilisation de la population (sur une période de 20 ans) si l'on veut réaliser le développement économique durable.

70. S'agissant de la stabilisation de la population, à moins que l'on ne prenne au niveau régional des mesures d'ensemble qui concernent les femmes à l'échelon local et au niveau des ménages, le taux global de fécondité demeurera supérieur au niveau de stabilisation de 2,1 enfants par femme jusqu'en 2015. Un taux de fécondité élevé est souvent synonyme de faible participation des femmes à la population active.

71. Bien que les investissements dans le secteur de l'éducation aient augmenté au fil des ans, ce qui se traduit par un plus large accès des femmes et des hommes au système éducatif dans la région de la CESAO et dans l'ensemble des pays arabes, les questions d'éducation ne semblent pas suffisamment liées aux questions de fécondité dans la région. Bien que les taux d'inscription dans le secondaire aient augmenté, les taux globaux de fécondité demeurent élevés, ce qui montre que si l'éducation est une condition *sine qua non* de la stabilisation de la population, elle n'est pas suffisante pour faire chuter le taux de fécondité. La participation des femmes à la population active et leur bagage éducatif sont deux variables inséparables et

interdépendantes qui détermineront leur choix concernant leur nombre d'enfants.

72. Les données concernant le mariage révèlent que dans les années 90, l'âge moyen du premier mariage dans les sept pays de la CESAO était inférieur à 22,5 ans tandis que les taux globaux de fécondité s'échelonnaient entre 4,1 et 7,3 enfants par femme. Toutefois, dans le reste de la région, l'âge moyen du premier mariage était compris entre 23 et 25 ans, soit beaucoup plus jeune que dans les pays ayant le même PNB par habitant dans d'autres régions du monde. De même, l'écart entre hommes et femmes pour ce qui est de l'âge du mariage est plus important dans la région de la CESAO que dans les autres régions. La période de procréation d'une femme arabe demeure donc très longue et, étant donné que l'échelonnement des naissances est une pratique récente dans nombre de pays membres de la CESAO, les taux de fécondité demeureront élevés pendant de nombreuses années encore. L'étude des méthodes contemporaines de planification familiale révèle que le taux d'utilisation de contraceptifs au niveau régional était inférieur à 28 % en 1985 mais qu'il a augmenté pour s'élever à 40 % en 1997. Enfin, faute de connaissances et d'informations, les liens entre la contraception et la fécondité sont mal compris.

73. Les conséquences de la faible interaction entre les forces socioéconomiques et la fécondité s'illustrent dans le déséquilibre manifeste qui existe dans la structure et dans la composition de la population. Même si la proportion d'enfants âgés de moins de 15 ans a diminué au niveau régional, passant de 41 % en 1990 à 40 % en 1995 et à 38,1 % en 2000, et si elle devait encore chuter à 32,6 % en 2015, le nombre des moins de 15 ans a augmenté en chiffres absolus, passant de 45,6 millions en 1995 à 63,5 millions en 2000, et devrait enregistrer une augmentation brute de 29,6 millions pour s'élever à 75,3 millions d'ici à 2015. Les 15 à 24 ans représentent actuellement 18,6 % de la population totale au niveau régional et ce taux ne devrait guère évoluer au cours de la période considérée. Le processus de transition démographique a un impact direct sur le taux de participation à la population active. Même si le taux de fécondité dans la région diminue, les répercussions se feront sentir avec retard en termes d'offres de main-d'oeuvre, en particulier pour ce qui est de ceux qui cherchent un travail pour la première fois. Ce phénomène devrait durer de 10 à 25 ans

et la population active devrait continuer à augmenter de plus de 3 % par an jusqu'en 2015.

74. S'agissant de la main-d'oeuvre féminine, l'offre est supérieure à la demande dans la quasi-totalité des pays membres de la CESAO, ce qui fait qu'il existe un risque de sous-utilisation de la main-d'oeuvre féminine. Il ne peut y avoir de valorisation des ressources humaines sans parité entre les sexes. La valorisation durable des ressources humaines suppose que l'on intègre une perspective sexospécifique dans les modèles de développement.

75. En ce début de millénaire, l'écart entre développement économique et développement social, dû à l'origine à la hausse soudaine des revenus pétroliers dans les années 70, n'a toujours pas été totalement comblé dans la région en dépit d'une amélioration sensible de la situation ces dernières décennies. Les inégalités en matière de développement social sont beaucoup plus marquées si l'on considère les données ventilées par sexe. Lorsque l'on soustrait le classement des pays membres de la CESAO en ce qui concerne l'indicateur du développement humain de leur classement concernant l'indicateur sexospécifique du développement humain, on obtient un résultat négatif pour tous les pays membres, ce qui montre que l'intégration des sexospécificités dans le processus de développement humain est insuffisante. De même, les données disponibles pour certains pays membres montrent que ceux-ci sont très mal classés à l'échelon mondial pour ce qui est de l'indicateur de la participation des femmes.

76. Au cours des dernières décennies, les pays de la région ont enregistré une augmentation sensible de leurs taux d'inscription dans le primaire et les inégalités entre les sexes ont été réduites, à l'exception du Yémen où le taux brut d'inscription est de 118 % pour les garçons contre 47 % pour les filles. Le taux d'abandon scolaire dans le primaire demeure relativement élevé dans certains pays membres. En 1998, il était de 28 % en Iraq et de 53 % au Yémen.

77. Malgré l'amélioration des taux globaux d'inscription scolaire au niveau régional, en particulier dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, ces taux demeurent sensiblement inférieurs à ceux enregistrés dans des pays qui ont le même PIB par habitant. À tous les niveaux du système éducatif, le rapport femme-homme n'a cessé de s'accroître au cours des dernières décennies et, au niveau de

l'université, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans quelques pays du Golfe. Cela étant, dans la quasi-totalité des pays membres, les taux d'inscription des femmes (tous niveaux confondus) sont sensiblement inférieurs à ceux enregistrés dans des pays ayant le même PIB par habitant. En outre, la qualité du système éducatif, en particulier de l'enseignement supérieur, demeure un thème de préoccupation dans la région.

78. Afin de faire face à la mondialisation, il importe de renforcer et d'améliorer les compétences de la main-d'oeuvre pour qu'elle s'adapte à la révolution de l'information et des technologies. Il faudrait prendre des mesures concrètes à cet effet et améliorer le système éducatif et les compétences techniques. Le pourcentage d'élèves dans l'enseignement technique demeure très faible par rapport à celui des élèves de l'enseignement secondaire classique dans la plupart des pays membres, et en particulier dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe et au Liban.

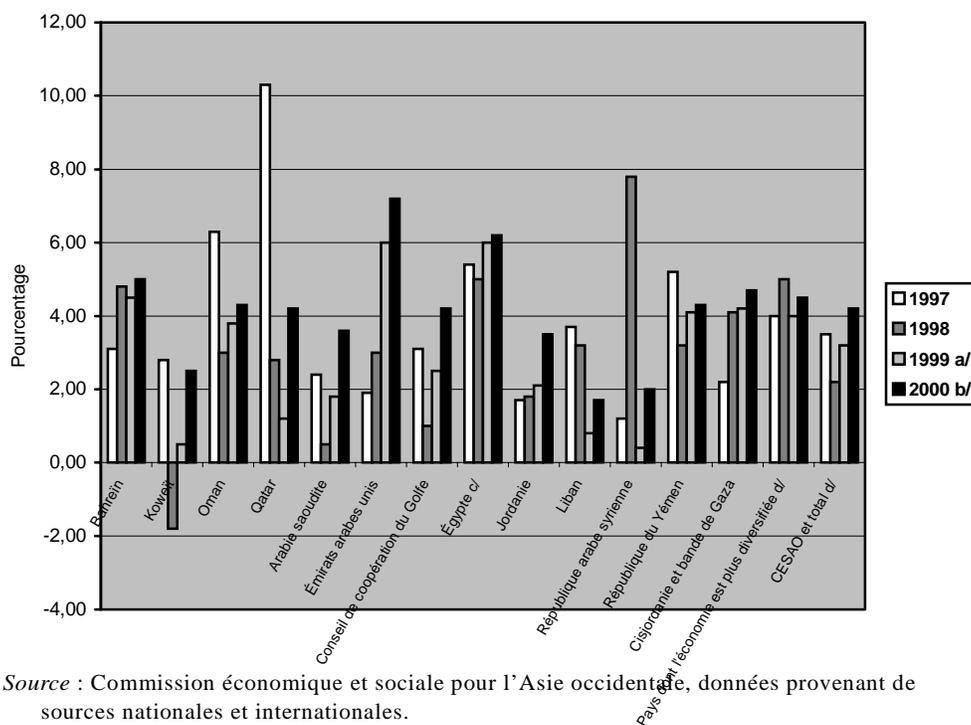
79. Dans la région de la CESAO, les organisations non gouvernementales, en particulier celles qui s'intéressent aux questions relatives aux femmes, jouent le rôle de catalyseurs du processus de démocratisation et d'agents de changement du modèle de développement participatif. En dépit de leur diversité et de leur différence pour ce qui est des objectifs et des moyens de les réaliser, la plupart des ONG opèrent au niveau local, suivent les mêmes orientations, y compris pour ce qui est de leur composition, et poursuivent une démarche participative en ce qui concerne leur structure et leurs procédures de gestion. Les ONG sont ouvertes à tous et soucieuses d'équité entre les sexes, et visent à répondre aux besoins de toutes les catégories de citoyens. En fait, dans les pays arabes touchés par des conflits, les ONG qui s'intéressent aux femmes sont extrêmement bien organisées et ont supplanté les gouvernements pour ce qui est d'offrir une aide aux citoyens dans le besoin et en période de conflit.

80. La mondialisation et la démocratisation comptent parmi les défis les plus importants du nouveau millénaire. Le secteur privé et la société civile (y compris les ONG) se sont révélés être des acteurs de premier plan, des catalyseurs et des agents de changement, et ont intensifié leurs efforts en vue de mobiliser l'opinion publique et de régler les problèmes mondiaux au niveau régional. Leur fonction de plaidoyer revêt une importance particulière en ce début de millénaire.

81. Le rôle des ONG est extrêmement important et les femmes de la région de la CESAO ont des rôles multiples à jouer : a) en tant que groupes de pression (par exemple, groupes de consommatrices) ; b) en tant qu'agents de changement concernant le contrôle de la fécondité, l'éducation des filles, le mariage, l'échelonnement des naissances, la planification familiale et d'autres questions sociales ; c) en tant que prestataires efficaces de services aux fins du développement et de la protection sociale ; et d) en tant que groupes chargés de promouvoir la révision de la législa-

tion et le respect des droits fondamentaux. La réussite du modèle de développement participatif dépend de la façon dont toutes les parties, (société civile, État et secteur privé) oeuvrent ensemble pour réaliser un objectif commun. L'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et les programmes s'impose. L'objectif est de parvenir à un développement équilibré et durable de la région, où femmes et hommes, jeunes et plus vieux, peuvent apporter leur contribution à la viabilité du développement participatif.

Figure
Taux de croissance réelle du PIB dans la région de la CESAO, 1997-2000+



Source : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, données provenant de sources nationales et internationales.

^a Estimations préliminaires.

^b Projections.

^c En Égypte, l'année budgétaire commence le 1er juillet et se termine le 30 juin; les chiffres officiels pour l'exercice 1997/98 indiquent un taux de croissance réelle du PIB de 6 et de 6,8 %, respectivement.

^d Excepté l'Iraq, pour lequel on ne dispose pas de données fiables.